

## Document 2.2 : Éléments marquants du budget 2024

Chaque année, le gouvernement du Canada prépare un budget qui présente aux Canadiens un plan financier indiquant les prévisions de revenus et de dépenses pour l'année en cours, ainsi que des projections pour les années à venir. L'exercice budgétaire du gouvernement ne suit pas le calendrier de l'année civile. Il s'étend du 1er avril au 31 mars (12 mois).

Le **budget de 2024** a été publié le 16 avril 2024 et s'intitule *Une chance équitable pour chaque génération*. Le 17 décembre 2024, le gouvernement a publié **l'énoncé économique de l'automne (EEA)**. Ce document est toujours publié avant le budget de l'année suivante : il donne un aperçu de l'état de l'économie, propose une mise à jour des projections des dépenses et des revenus et donne l'occasion de présenter de nouvelles mesures.

### Informations clés :

- Les **dépenses** prévues dans le budget 2024 (pour la période allant d'avril 2024 à mars 2025) sont de **537,6 milliards de dollars**. Elles avaient été évaluées à 496,9 milliards pour l'année 2023-2024.
- Les **revenus** prévus pour 2024-2025 doivent s'élever à **497,8 milliards de dollars**, contre 456,8 milliards de dollars l'année précédente.
- Le **déficit** pour 2024-2025 était prévu à **39,8 milliards de dollars**, contre 40,1 milliards pour 2023-2024. L'énoncé économique de l'automne a révélé que le déficit pour 2023-2024 avait en réalité atteint les 61,9 milliards de dollars. En raison de cet écart entre le déficit estimé et le déficit réel en 2023-2024, le gouvernement fédéral a révisé ses projections du déficit de 2024-2025. Celui-ci est maintenant estimé à **48,3 milliards de dollars**.
- Par le biais de l'énoncé économique de l'automne, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures totalisant des dépenses de plus de 20 milliards de dollars sur six ans.

Le tableau suivant donne un aperçu des éléments marquants du budget de 2024 et de l'énoncé économique de l'automne.

### PRINCIPALES MESURES DE SOUTIEN PRÉVUES :

<b>Accès au logement et coût de la vie</b>	<p>→ <b>Construire plus de logements</b> Plus de 40 milliards de dollars pour le <i>Programme de prêts pour la construction d'appartements</i>, qui offre un financement à faible coût pour permettre la construction de plus de 101 000 logements locatifs partout au Canada.</p> <p>→ <b>Faciliter la construction de logements accessoires</b> Un logement accessoire est un logement indépendant aménagé à l'intérieur d'une maison (p. ex. : un sous-sol) ou dans un bâtiment annexe. Cela permet</p>
--	--

	<p>aux propriétaires de transformer des espaces sous-utilisés en logements locatifs et de soutenir la densification.</p> <p>Le <i>Programme canadien de prêts pour la construction d'un logement accessoire</i> soutient les propriétaires dans cette démarche. L'EEA propose de doubler la limite de prêt dans le cadre de ce programme en la fixant à 80 000\$.</p> <p>→ <b>Faciliter l'accès à la propriété</b> La création du <i>Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première maison (CELIAPP)</i> permet aux Canadien.ne.s non propriétaires de cotiser jusqu'à 8000\$ par an (pour un maximum de 40 000\$ à vie) pour leur première mise de fonds.</p> <p>→ <b>Aider les gens qui ne peuvent pas se payer un toit</b> Plus de 4 milliards de dollars pour prévenir et réduire l'itinérance à travers l'initiative <i>Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance</i>. Cela inclut 100 millions de dollars pour aider les communautés à répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance à l'extérieur des refuges cet hiver.</p> <p>→ <b>Bonifier les bourses et les prêts d'études</b> Environ 1,1 milliard de dollars pour bonifier les bourses et les prêts d'études pour l'année scolaire 2024-2025. Compte tenu de ce changement, le montant des bourses d'études canadiennes aura doublé depuis 2014.</p> <p>→ <b>Offrir un congé de taxe</b> L'EEA prévoit un investissement de 1,6 milliards de dollars pour offrir un congé temporaire de TPS sur certains articles. La mesure sera en vigueur du 14 décembre 2024 au 15 février 2025.</p>
<b>Environnement et énergie</b>	<p>→ <b>Assurer un environnement propre pour la prochaine génération</b> Plus de 2,1 milliards de dollars pour rendre les véhicules zéro émission plus abordables et plus de 1 milliard de dollars pour construire davantage de bornes de recharge à travers le pays.</p> <p>→ <b>Assurer un environnement sécuritaire pour la prochaine génération</b> Interdire la fabrication de plastiques à usage unique nocifs et collaborer avec les provinces et les territoires en vue d'atteindre l'objectif de zéro déchet plastique d'ici 2030.</p>
<b>Relations avec les autochtones</b>	<p>→ <b>Soutenir le logement et les infrastructures communautaires autochtones</b> 4 milliards de dollars sur sept ans à compter de 2024-2025, pour mettre en œuvre une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique avec des partenaires autochtones.</p> <p>→ <b>« Remédier » aux séquelles laissées par les pensionnats</b> 5 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026, à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour établir un programme de lutte contre le déni de la réalité des pensionnats autochtones.</p> <p>→ <b>Soutenir l'éducation au sein des Premières Nations</b></p>

	<p>545,1 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025, pour construire et rénover des milieux d'apprentissage sains et sûrs pour les élèves de la maternelle à la 12e année des Premières Nations.</p>
<b>Soins de santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Mettre en place le Régime canadien de soins dentaires</b> Toutes les personnes non assurées âgées de 18 à 64 ans dont le revenu familial s'élève au maximum à 90 000 \$ pourront présenter une demande en ligne et aller chez le dentiste en 2025.</li> <li>→ <b>Renforcer le système universel de soins de santé public</b> Près de 200 milliards de dollars sur 10 ans pour renforcer les soins de santé publics universels pour la population canadienne.</li> <li>→ <b>Établir un régime national d'assurance médicaments</b> 1,5 milliard de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, à Santé Canada afin de soutenir l'établissement du régime national d'assurance médicaments.</li> <li>→ <b>Protéger les droits des femmes en matière de santé reproductive</b> Dans l'EEA, le gouvernement propose d'accrocher 90 millions de dollars sur six ans pour étendre et rendre permanent le Fonds pour la santé sexuelle et reproductive, qui améliore l'accès à l'avortement et à d'autres soins de santé sexuelle et reproductive.</li> </ul>
<b>Défense et sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>NORAD (Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord)</b> Environ 38 milliards de dollars sur 20 ans pour la plus grande mise à niveau du NORAD en une génération, ce qui renforcera la défense de l'Amérique du Nord et l'appui du Canada à la sécurité continentale aux côtés de son plus proche allié, les États-Unis, et protégera la souveraineté canadienne dans le Nord.</li> <li>→ <b>OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord)</b> 11,5 milliards de dollars sur 20 ans pour permettre au Canada de contribuer à l'augmentation du budget commun de l'OTAN et établir un nouveau bureau régional à Halifax pour l'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord de l'OTAN.</li> <li>→ <b>Cybersécurité</b> 4,4 milliards de dollars sur 20 ans pour améliorer la cybersécurité du Canada par l'accroissement de la capacité des cyberopérations et le renforcement de l'infrastructure essentielle pour contrer les cyberattaques.</li> <li>→ <b>Opérations militaires à l'étranger</b> Plus de 14 milliards de dollars pour soutenir l'Ukraine, notamment 7,4 milliards de dollars en soutien financier immédiat et 4 milliards de dollars pour de l'aide militaire.  910 millions de dollars pour soutenir des opérations militaires en Ukraine, au Moyen-Orient et dans la région indopacifique.</li> </ul>

	<p>→ <b>Frontière avec les États-Unis</b> 1,3 milliard de dollars pour la sécurité de la frontière canado-américaine (en réponse aux menaces tarifaires de l'administration Trump).</p>
<b>Science, technologie et innovation</b>	<p>→ <b>Renforcer l'avantage du Canada en matière d'intelligence artificielle (IA)</b> 2,4 milliards de dollars pour soutenir le développement des jeunes entreprises et de la recherche en IA, incluant également 50 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2025-2026, pour soutenir les travailleurs qui pourraient être touchés par la venue de l'IA.</p> <p>→ <b>Utiliser l'IA de façon sécuritaire et responsable</b> 50 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, pour créer un institut canadien pour la sécurité de l'IA afin d'assurer le développement et le déploiement sécuritaires de l'IA.</p> <p>→ <b>Promouvoir la recherche et l'exploration spatiale</b> 8,6 millions de dollars, en 2024-2025, à l'Agence spatiale canadienne pour le <i>Programme d'accélération de l'exploration lunaire</i> afin de soutenir l'industrie spatiale de calibre mondial du Canada et d'accélérer la conception de nouvelles technologies</p> <p>→ <b>Prolonger l'incitatif à l'investissement accéléré</b> L'incitatif à l'investissement accéléré est un ensemble de règles qui permet aux entreprises de déduire certains investissements (achats) de leurs impôts (p. ex. : matériel de production d'énergie propre ou de conservation d'énergie, véhicules à émission zéro).  Cela permet aux entreprises de récupérer plus rapidement le coût de leur investissement, ce qui les encourage à investir davantage au Canada. Le coût de ces mesures est estimé à 17,4 milliards de dollars.</p> <p>→ <b>Soutenir la croissance des entreprises</b> Dans l'EEA, le gouvernement a annoncé la réduction des frais de transaction par carte de crédit pour les petites entreprises. Lorsqu'un consommateur paie avec une carte de crédit, les entreprises de cartes de crédit (MasterCard, Visa) chargent au commerçant des frais pouvant représenter de 1,5% à 3% du prix de vente.</p>

**SOURCES DE REVENUS :**

<b>Nouvelles réglementations fiscales</b>	<p>→ Réduire les impôts de la classe moyenne, ce qui fera épargner près de 450\$ à plus de 20 millions de personnes de la classe moyenne en 2024.</p> <p>→ Augmenter les impôts pour les plus riches en instaurant une tranche d'imposition additionnelle taxée à 33%.</p> <p>→ Instaurer une nouvelle taxe de luxe sur les jets privés, les yachts et les voitures de luxe.</p>
---	--

	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Augmenter l'impôt sur les gains en capital (bénéfices réalisés lors de la vente d'actifs tels que des actions ou des biens immobiliers).</li><li>→ Dans l'EEA, le gouvernement a annoncé l'automatisation de la production des déclarations de revenus pour les Canadien.ne.s à faible revenu.</li></ul>
<b>Réduction des coûts</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Convertir des immeubles à bureaux fédéraux sous-utilisés en logements. Cela devrait entraîner des économies de 3,9 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années.</li><li>→ Réaliser des économies grâce à l'attrition naturelle (départs à la retraite, démissions) dans la fonction publique. Cette mesure fait partie d'un effort annoncé dans le budget de 2023 visant à économiser 15,8 milliards de dollars sur 5 ans.</li></ul>